

Réunion du 23 mars 2023

Procès-verbal N° 26

Présidence M. B. MAY

Présents : MM. L. ERAY, JC. PIBOIN, G. MARTIN

Excusés : Mme P. BEAURENAUD.
M. PINGUET.

RAPPEL

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement page 130 de l'annuaire du District 2022/2023. SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte.

Depuis le début de la présente saison des abus ont été constatés.

Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – MATCHS NON-JOUES

DEPARTEMENTAL 1

Journée du 06/11/22 : LA CHARITE 2 / CHARRIN 1 - n° 50101.1 – fixé au 16 avril 2023

Journée du 27/11/22 : MARZY 1 / POUQUES 1 - n° 50116.1 – fixé au 09 avril 2023

Journée du 11/12/22 : GUERIGNY URZY 1 / CHARRIN 1 - n° 50128.1 – fixé au 09 avril 2023

En raison d'un calendrier serré et afin de préserver la régularité du championnat, la commission demande à ce que les deux clubs (GUERIGNY URZY 1/CHARRIN 1) s'entendent pour trouver une date entre le 8, 9 et 10 avril 2023.

Ce match doit impérativement se jouer pendant le week-end de Pâques.

DEPARTEMENTAL 2 Poule A

Journée du 04/12/2022 : LA CHARITE 3 / CLAMECY 2 – match n° 50188.1 – fixé au 16 avril 2023

Journée du 12/02/23 : LA CHARITE 3 / GARCHIZY 2 - n° 50138.2 - fixé au 09 avril 2023

DEPARTEMENTAL 2 Poule B

Journée du 06/11/22 : LA MACHINE 2 / CHATEAU-CHINON- ARLEUF 1 – match n° 50234.1 – fixé au 09 avril 2023

DEPARTEMENTAL 3 Poule A

Journée du 23/10/22 : CHANTENAY 1 / SAINT-PERE 2 – match n° 50286.1 – fixé au 09 avril 2023

DEPARTEMENTAL 4 poule B

Journée du 26/02/23 : LUTHENAY 2 / NEUVY 1 – match n° 51394.2 – fixé au 16 avril 2023

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 2 avril 2023

DEPARTEMENTAL 2 poule B

ESN 58 2 / ST ELOI 1 – match n° 50233.2

Le match initialement prévu à 15h00 à Lucenay est avancé à 13h00 sur le terrain de Dornes.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 9 avril 2023

DEPARTEMENTAL 1

MARZY 1 / POUQUES 1 – match n° 50116.1

Le match initialement prévu le 9 avril 2023 à 15h est avancé au samedi 8 avril à 17h00.

Accord des deux clubs et de la Commission.

3 – FORFAITS

Journée du 19 mars 2023

DEPARTEMENTAL 1

SUD LOIRE ALLIER 1 / CHARRIN 1 – match n°50088.2

Forfait déclaré de SUD LOIRE ALLIER

Amende 40€

DEPARTEMENTAL 2 poule B

CIE IMPHY 1 / LA CHARITE 3 – match n°50155.2

Forfait déclaré de LA CHARITE.

Amende 40€.

DEPARTEMENTAL 3 poule A

CHANTENAY 1 / ST PERE 2 – match n°50286.2

Forfait déclaré de ST PERE.

Amende 40€.

Le match aller en retard fixé le 9 avril 2023 est inversé et se déroulera à CHANTENAY.

DEPARTEMENTAL 4 poule B

CHAULGNES 2 / NEUVY 1 – match n°51381.2

Forfait déclaré de NEUVY.

Amende 40€.

4 – COURRIEL

De la ville de COSNE/LOIRE

En raison de la programmation de rencontres de rugby sur le terrain accueillant également le club du COSNOIS FC, les dates suivantes ne pourront être retenues pour les rencontres du club :

- Dimanche 26 mars 2023
- Dimanche 09 avril 2023

Du club de COULANGES

Demandant d'avancer le coup d'envoi à 12h00 au lieu de 12h30 des matchs programmés en lever de rideau sur le stade R. Dufour pour un meilleur accueil des équipes. La Commission donne son accord jusqu'à la fin de la période hivernale.

Attestation reçue de la mairie de MAGNY-COURS autorisant l'utilisation des installations sportives le 26 mars 2023.

En cas d'indisponibilité du terrain de MAGNY-COURS, les matchs seront reprogrammés sur le terrain de COULANGES.

Du club de ST BENIN

Demandant d'avancer le coup d'envoi à 12h00 au lieu de 12h30 des matchs programmés en lever de rideau afin d'éviter des retards pour les matchs suivants et des problèmes d'accès aux vestiaires. La Commission donne son accord jusqu'à la fin de la période hivernale.

Des clubs de TANNAY et CIE IMPHY. Pris note.

5 – DOSSIER TRANSMIS

RAS

6 – CALENDRIER GENERAL SENIORS : MODIFICATIONS

Suite à de nombreux matchs en retard, la Commission des Compétitions Seniors apporte les modifications suivantes au calendrier général seniors :

- Report des 1/8èmes finale de la Coupe de l'Amitié au **26 mars 2023**.
- Les journées du 8-9 et 10 avril 2023 sont considérées MR (match remis).

Ces décisions ont été validées par le Comité de Direction.

7 – COUPES DÉPARTEMENTALES

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Les qualifiés

COSNE N3
ST BENIN R2, SNID R2, VAUZELLES R2
ESN 58 R3, NEVERS BANLAY R3, NEVERS CHALLUY SERMOISE R3
ST PIERRE D1

COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

Les qualifiés

CHARRIN D1, COULANGES D1, GUERIGNY URZY D1, POUQUES D1
CLAMECY D2, CORBIGNY D2, LUZY MILLAY D2, ST ELOI D2

COUPE DE L'AMITIE

1/8 Finale : 26 mars 2023

Les rencontres

CIE IMPHY 2 / TANNAY 1
ST PEREUSE 1 / E. MON TSAUCHE-MOUX-BRASSY 1
OLYMPIQUE ST MARTIN 1 / COULANGES 3
DRUY BEARD 2 / CERCY 2
GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS-GARCHIZY 2 / CHAULGNES 2
E. CORANCY-CHATEAU ARLEUF 1 / CHATILLON 2
CORBIGNY 3 / LUTHENAY 2
COSSAYE 2 / ST SAULGE 1

COMMUNIQUE

Au vu des attaques sur les réseaux sociaux émanant de la part de certains clubs sur la programmation des 8èmes de finale de la coupe du Conseil Départemental à la même date que les 16èmes de finale de la coupe Bourgogne-Franche-Comté, la commission tient à préciser que le calendrier général initial établi en début de saison évitait ce chevauchement avec un premier tour de la coupe du District Sport Comm fixé le 18 décembre 2022 et des 8èmes de finale programmés dimanche 19 février 2023 (durant la trêve de la Ligue).

Or, le report des rencontres du 18 décembre 2022 (fortes gelées, matches déplacés et volonté des clubs d'assister à la retransmission télévisée de la finale de la coupe du Monde) a obligé la commission à revoir le calendrier.

Ainsi, il a été décidé de repousser le 1er tour de la coupe du District Sport Comm (dont le déroulement est obligatoirement lié à celui de la coupe du Conseil Départemental) au dimanche 5 février 2023 et des 8èmes de finale de la coupe du Conseil Départemental au dimanche 12 mars 2023. Il n'y avait pas moyen de faire autrement car toutes les autres dates figurant au sein d'un calendrier serré étaient prises par les championnats départementaux qui ont repris officiellement le 12 février 2023.

Attendre le week-end pascal ne constituait pas une solution avec la programmation des 8èmes de finale de la coupe Bourgogne-Franche-Comté (Cosne et Garchizy qualifiés), ainsi que d'un match de retard en R3 s'agissant de La Machine.

Il a donc été fait, exceptionnellement, application du règlement figurant page 87 de l'annuaire du District.

LE PROCHAIN TIRAGE DE TOUTES LES COUPES AURA LIEU LE 19 AVRIL 2023 A 18H00 AU SIÈGE DU DISTRICT

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 - MATCH NON-JOUE

Critérium Féminin

Journée du 4 décembre 2022

COULANGES 1 / COSNE 1 – match n° 50695.1 – fixé le 21 mai 2023

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 26 février 2023

Critérium Féminin

CHARRIN 1 / SNID 1 – match n° 50666.2

Le match initialement prévu le 26 février est reporté au 21 mai 2023.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 5 mars 2023

Critérium Féminin

FC NEVERS 2 / CLAMECY 1 – match n° 50670.2

Le match initialement prévu le 5 mars est reporté au 16 avril.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 19 mars 2023

Critérium Féminin

COULANGES 1 / SNID 1 – match n° 50675.2

Le match initialement prévu le 19 mars est reporté au 23 avril.

Accord des deux clubs et de la Commission.

3 – FORFAIT

Journée du 19 mars 2023

CRITERIUM FEMININ

CLAMECY 1 / E. POUILLY MARZY 1 – match n°50672.2

Forfait déclaré de E. POUILLY MARZY

Amende 40€

La commission regrette l'absence d'accord entre les deux clubs.

4 – COUPE FÉMININE

Pour la saison 2022-2023, la Coupe Féminine est composée d'un total de 10 équipes.

DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1/4 Finale => le 30 avril 2023

1/2 Finale Aller => le 28 mai 2023

1/2 Finale Retour => le 11 juin 2023

Finale => le 17 juin 2023

COUPE FÉMININE

Qualifiés 1/4 de finales : 30 avril 2023

COULANGES 1

Ent. CORBIGNY-CHATEAU CHINON ARLEUF 1

COSNE 1

ENT.POUILLY/MARZY 1

GUERIGNY URZY 1

NEVERS FC 2

SNID 1

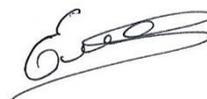
ST REVERIEN 1

PROCHAINE RÉUNION LE JEUDI 30 MARS 2023 A 17H00

Le Président
Bernard MAY



Le secrétaire de séance
Lionel ERAY



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.